



BUREAU DU DIRECTEUR
PARLEMENTAIRE DU
BUDGET
OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY
BUDGET OFFICER

CANADA

Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2015-2016

Ottawa, Canada
26 janvier 2016
www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget (DPB) est chargé de fournir des analyses indépendantes au Parlement sur l'état des finances publiques, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale. À la demande d'un comité ou d'un parlementaire, il est tenu de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

La présente analyse traite de la mise en œuvre, durant les six premiers mois de l'exercice, du plan des dépenses du gouvernement présenté dans le budget de 2015.

Le présent rapport a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Duncan MacDonald a rédigé le rapport. Nigel Wodrich a contribué à l'analyse. Jason Jacques a fourni des commentaires. Patricia Brown et Jocelyne Scrim ont participé à la préparation du rapport aux fins de publication. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez envoyer un message à pbo-dpb@parl.gc.ca.

Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé	1
1. Contexte	2
2. Points saillants	4
2.1. Prestation universelle pour la garde d'enfants bonifiée	6
2.2. Dépenses d'infrastructure	7
2.3. Diminution des frais de service de la dette en raison des faibles coûts d'intérêt	9
3. Dépenses réparties par grands secteurs	11
Références	16
Notes	18

Résumé

Le total des dépenses gouvernementales pour le premier semestre de 2015-2016 était de 124,7 milliards de dollars, en hausse de 5,5 % par rapport à la même période l'an dernier (118,2 milliards de dollars), soit une légère hausse comparativement à l'augmentation de 3,4 % du total des dépenses de programme indiquées dans le budget de 2015. Cette augmentation tient principalement à la bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) du gouvernement. Les premiers paiements de la Prestation bonifiée ont été émis en juillet, ajoutant ainsi 3,2 milliards de dollars aux paiements déjà faits au cours de l'année.

Le reste de l'augmentation est principalement attribuable aux dépenses en infrastructure. Le budget supplémentaire des dépenses (A) 2015-2016 prévoyait 1,1 milliard de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure. Par rapport à l'année précédente, les principaux programmes ayant bénéficié des fonds pour l'infrastructure ont enregistré des dépenses supérieures de 284 millions de dollars, une augmentation globale de 5,6 %. Combinées à l'augmentation des dépenses de 151 millions de dollars pour le Programme des investissements dans les infrastructures à grande échelle, ces dépenses ont porté le montant des investissements dans le renouvellement de l'infrastructure à 435 millions de dollars à la fin de l'été 2015.

Ces augmentations de dépenses sont contrebalancées par une baisse des taux d'intérêt sur la dette publique. Avec la baisse du rendement des obligations à long terme, le taux d'intérêt moyen du gouvernement sur la dette publique est passé de 2,83 % en 2011 à 2,23 % en 2014. D'autres diminutions ont donné lieu à des économies de 327 millions de dollars au titre de l'intérêt sur la dette publique durant les six premiers mois de 2015-2016. Il semble que ces économies se poursuivront jusqu'à ce que le taux d'intérêt commence à croître.

1. Contexte

Chaque année, le Parlement approuve la stratégie financière et économique présentée dans le budget. Cette stratégie est mise en œuvre par des lois de crédits ou d'autres lois comme les lois d'exécution du budget.

Depuis 2010, le directeur parlementaire du budget (DPB) suit la mise en œuvre du budget et des dépenses de quelque 400 programmes gouvernementaux pour voir si le gouvernement respecte globalement ses engagements de dépenses dans l'exercice en cours.

Cette analyse du plan de dépenses (ou le budget des dépenses) du gouvernement facilite l'exercice du droit de regard parlementaire sur les dépenses de l'État. Le *Suivi des dépenses* du DPB est publié tous les trois mois, mais il ne l'a pas été au trimestre précédent en raison des élections fédérales.

Dépenses et charges

En règle générale, la différence entre les dépenses et les charges tient aux modalités de comptabilisation. Les dépenses désignent les sommes versées durant la période en cours, alors que les charges sont des écritures comptables qui renvoient au moment où un actif est « utilisé », par exemple la dépréciation d'un véhicule. Les deux concepts se recourent d'une certaine façon.

Le *Suivi des dépenses* trimestriel du DPB porte sur les finances du gouvernement en cours d'année, comme la *Revue financière mensuelle* du ministère des Finances. Cependant, le rapport du DPB traite principalement des *dépenses* du gouvernement tandis que la *Revue financière mensuelle* porte sur les *charges* gouvernementales. Le présent rapport a été produit, pour la première fois, à l'aide de la méthodologie révisée du DPB en matière de rapports (encadré 1), qui privilégie l'utilisation d'une seule source de données faisant autorité pour améliorer la clarté. Avec cette nouvelle approche, le DPB cherche à simplifier les finances gouvernementales pour les parlementaires.

Encadré 1 – Méthode d’analyse révisée utilisée du DPB

Tous les mois, le directeur parlementaire du budget reçoit des données financières du receveur général avec un décalage de trois mois. Ces données proviennent du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) et servent de base à l’analyse des dépenses effectuée par le DPB ainsi qu’aux estimations connexes.

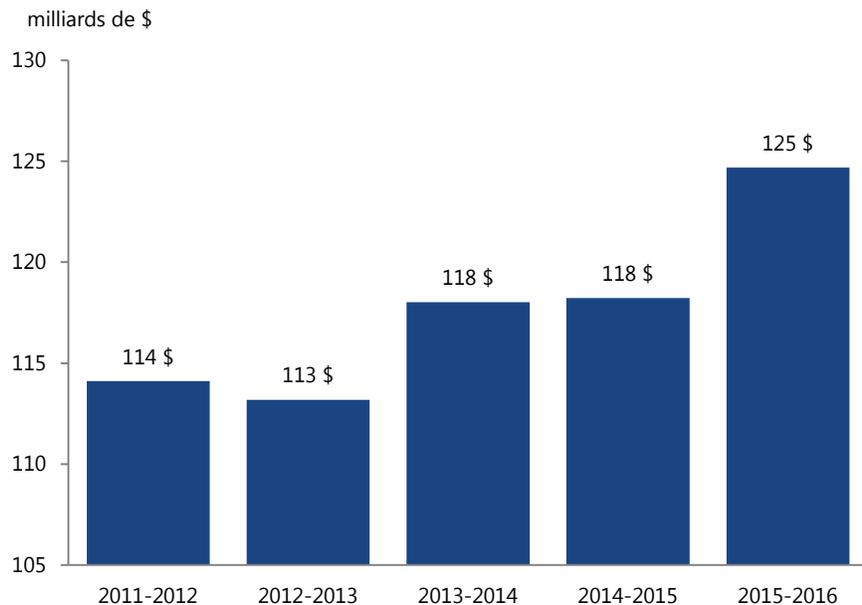
Il s’agit d’une précieuse source de données, et les rapports précédents ne reposaient que sur un sous-ensemble de données. La méthode d’analyse révisée du DPB prévoit l’utilisation d’un vaste sous-ensemble de données du SCGRF et regroupe les sources de données utilisées. Cette approche permet de combiner les données et de les examiner sous divers angles.

L’un des avantages de cette approche est qu’elle permet d’analyser les charges futures. En examinant les données sous de nouveaux angles, le DPB cherche à rendre plus claires les finances du gouvernement en cours d’exercice pour les parlementaires.

2. Points saillants

Selon la méthode d'analyse révisée du DPB, le total des dépenses gouvernementales pour le premier semestre de 2015-2016 s'élevait à 124,7 milliards de dollars, une augmentation de 5,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (figure 2-1)^{1, 2}. Il s'agit du plus haut taux de croissance enregistré depuis plusieurs années.

Figure 2-1 Total des dépenses après six mois



Sources : Receveur général et calculs du directeur parlementaire du budget.

Remarque : Les totaux établis pour 2014-2015 et pour 2015-2016 excluent les charges ponctuelles associées à l'instauration d'un système d'administration de la « paye en arrérages ».

Les dépenses sont réparties entre quatre catégories :

- dépenses de programme directes (DPD),
- principaux transferts aux particuliers (PTP),
- principaux transferts aux autres ordres de gouvernements (PTOG),
- frais de service de la dette (FSD).

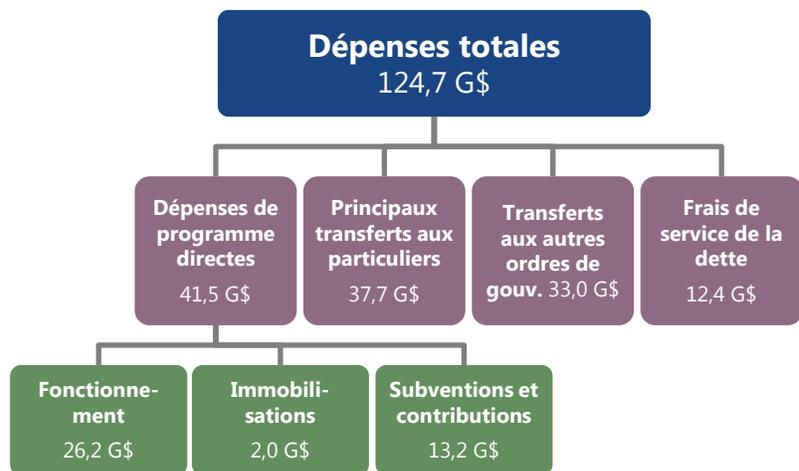
Les DPD constituent la plus importante de ces catégories, car elles représentent environ le tiers des dépenses totales (figure 2-2)³. Elles regroupent les dépenses liées aux programmes gouvernementaux, notamment les dépenses engagées pour la cartographie du plancher

océanique de l'Arctique par Pêches et Océans Canada, ainsi que les dépenses d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour la protection des réfugiés.

Viennent au second rang les deux catégories regroupant les principaux transferts; les PTP représentent 30 % des dépenses et les PTOG 27 %. Les PTP comprennent les prestations versées aux aînés, comme les prestations de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et les prestations d'assurance-emploi. Les PTP englobent également les prestations pour les enfants telles que la Prestation universelle pour la garde d'enfants. Les PTOG se composent des transferts gouvernementaux résultant d'ententes intergouvernementales, dont la péréquation et les accords sur les hydrocarbures extracôtiers, ainsi que du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert social canadien. Enfin, les FSD désignent les paiements d'intérêt sur la dette gouvernementale.

Les efforts faits ces dernières années par le gouvernement précédent pour atteindre l'équilibre budgétaire ont freiné la croissance des DPD (figure 2-3). Cette catégorie de dépenses gouvernementales est non seulement la plus vaste, mais aussi celle à l'égard de laquelle le gouvernement a le plus de pouvoir discrétionnaire. Les DPD incluent les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'immobilisations des ministères et organismes, ainsi que d'autres programmes de paiements de transfert (par exemple les programmes de subventions aux entreprises) et les paiements aux sociétés d'État.

Figure 2-2 Composantes des dépenses

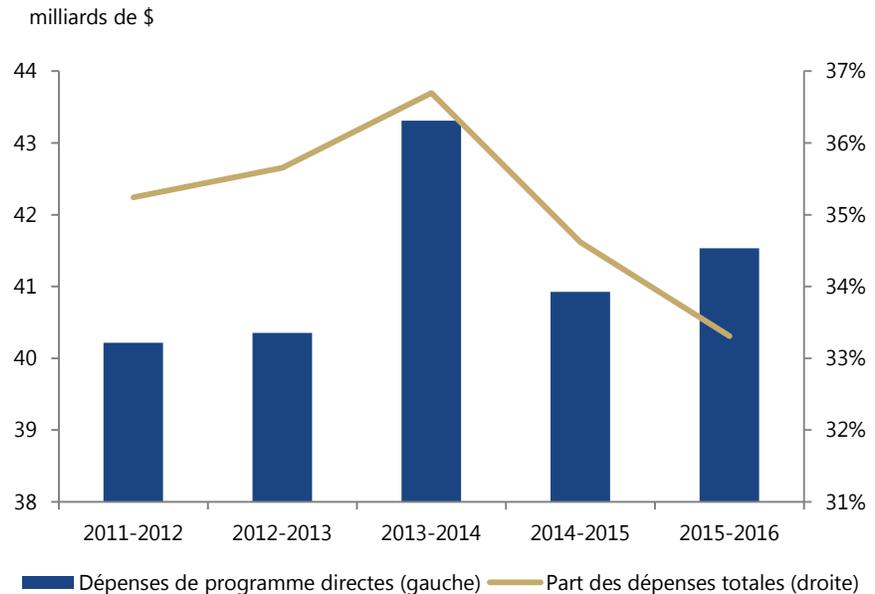


Source : Directeur parlementaire du budget.

Bien que les DPD constituent moins de la moitié des dépenses de programme fédérales globales, elles représentent près de 95 % de l'ensemble des programmes fédéraux. La réduction des dépenses a fait diminuer la part des DPD dans les dépenses totales : les DPD sont passées de 36,7 %, sommet récent, à 33,3 % (figure 2-3).

Figure 2-3

Baisse des DPD comme part des dépenses totales



Source : Directeur parlementaire du budget.

2.1. Prestation universelle pour la garde d'enfants bonifiée

L'augmentation des dépenses au premier semestre de l'année, de 4,7 milliards de dollars (14,5 %), est principalement attribuable aux PTP. La majeure partie de cette augmentation résulte de la bonification de la PUGE annoncée au début de 2015 : la valeur mensuelle de la Prestation est passée de 100 à 160 \$ pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans, et un montant de 60 \$ est versé pour chaque enfant âgé de 6 à 17 ans. Les paiements de la PUGE bonifiée ont été faits en juillet 2015 et ont ajouté 3,2 milliards de dollars aux dépenses du gouvernement par rapport à l'année précédente (figure 2-4). Dans l'analyse qu'il a effectuée précédemment, le DPB a estimé que le coût financier de la PUGE bonifiée pour une année complète serait de 6,7 milliards de dollars⁴.

2.2. Dépenses d'infrastructure

Le solde de l'augmentation des dépenses sur un an est attribuable à la hausse des dépenses d'infrastructure. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), soit le document budgétaire le plus récent qui a été publié avant l'élection générale d'octobre 2015, des fonds additionnels ont été demandés pour le Renouvellement des infrastructures fédérales. Ces fonds étaient destinés à divers ministères, dont les principaux étaient Parcs Canada, la Défense nationale, et Pêches et Océans Canada⁵. En tout, 1,12 milliard de dollars ont été approuvés pour les besoins en infrastructure.

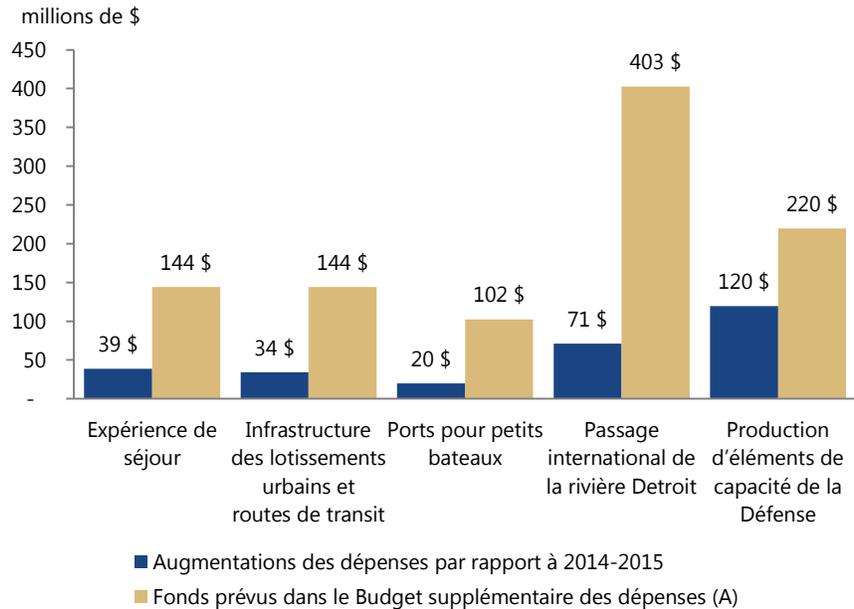
Les dépenses se sont donc accrues dans certains programmes connexes liés à l'infrastructure (tableau 2-4). En dépit des augmentations parfois considérables, seulement une partie des fonds approuvés avaient été dépensés à la fin de l'été (figure 2-5). Comme il l'est indiqué dans un rapport précédent, le gouvernement a parfois du mal à dépenser les fonds pour des projets liés à l'infrastructure selon le calendrier prévu⁶. Malgré l'augmentation considérable des dépenses, il se peut encore que certains des fonds alloués ne soient pas utilisés.

Figure 2-4 Augmentations des dépenses de programme liées à l'infrastructure

Ministère	Programme	2015-2016 (M\$)	2014-2015 (M\$)	Écart (M\$)	Écart (%)
Bureau de l'infrastructure	Investissements à grande échelle dans les infrastructures	431 \$	280 \$	151 \$	54 %
Pêches et Océans	Ports pour petits bateaux	52 \$	32 \$	20 \$	62 %
Défense nationale	Production d'éléments de capacité de la Défense	4 990 \$	4 870 \$	120 \$	2 %
Pont Windsor-Detroit	Passage international de la rivière Detroit	74 \$	2 \$	71 \$	3 278 %
Agence Parcs Canada	Expérience de séjour	150 \$	111 \$	39 \$	35 %
Agence Parcs Canada	Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	75 \$	41 \$	34 \$	85 %

Figure 2-5

Fonds additionnels encore non dépensés



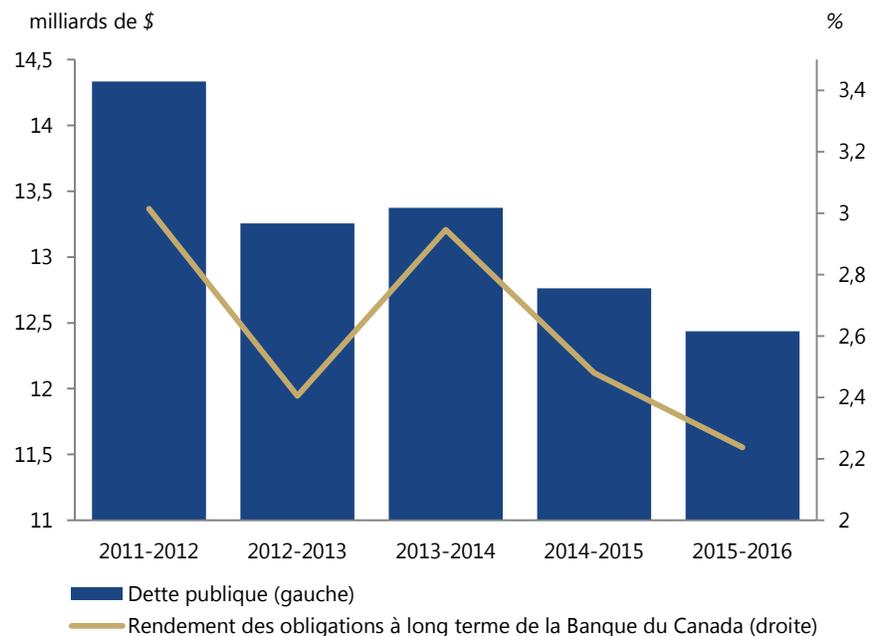
Source : Directeur parlementaire du budget.

En 2014-2015, le gouvernement a créé un nouveau ministère chargé de gérer l'un des plus gros projets d'infrastructure, le Passage international de la rivière Detroit. Au milieu de l'exercice, des travaux de construction avaient été entrepris aux points d'entrée et la demande de propositions pour la phase de construction principale devait être diffusée au début de 2016⁷. Vu les travaux hâtifs de préparation du projet et de construction, au bout de six mois, les dépenses engagées par l'Autorité du pont Windsor-Détroit étaient de 71,3 à 73,5 millions de dollars plus élevées par rapport à l'année initiale. Cependant, de récents rapports indiquent que la dépréciation soutenue du dollar canadien pourrait accroître le coût du pont international de 3,5 milliards de dollars⁸.

2.3. Diminution des frais de service de la dette en raison des faibles coûts d'intérêt

Bien que la bonification de la PUGE et l'investissement dans l'infrastructure soient principalement à l'origine de la croissance globale des dépenses de programme fédérales, la réduction du coût global des opérations gouvernementales est attribuable à la diminution des frais de la dette publique (figure 2-6). Avec la baisse de rendement des obligations d'État à long terme, le taux d'intérêt moyen du gouvernement sur la dette publique a reculé, passant de 2,83 % en 2011-2012 à 2,23 % en 2014-2015⁹. Cette diminution a débouché sur des économies de 327 millions de dollars pour les six premiers mois de 2015-2016 comparativement à l'année précédente. En général, la baisse des taux représente pour le gouvernement des économies annuelles de 3,6 milliards de dollars en paiements d'intérêt sur la dette de 650 milliards de dollars.

Figure 2-6 Rajustement des frais d'intérêt en fonction du rendement des obligations à long terme



Source : Directeur parlementaire du budget.

Ces économies sont censées s'accumuler jusqu'à ce que les taux d'intérêt commencent à augmenter. Depuis septembre 2015, le taux de la Banque a été réduit de 25 points de pourcentage¹⁰. Cependant, selon la plus récente Mise à jour économique et financière du DPB, les taux d'intérêt devraient commencer à augmenter un an après le « relèvement » de la Réserve fédérale américaine en décembre 2015^{11, 12}.

Une baisse du taux d'intérêt entraînerait une réduction non seulement du fardeau de la dette publique, mais également du taux d'escompte appliqué aux futures obligations gouvernementales, telles que le passif des régimes de retraite¹³. Avec la diminution du taux d'escompte, on tient compte d'une plus grande partie des prestations dans le présent, d'où l'augmentation des dépenses.

Les Comptes publics du Canada précisent la sensibilité du gouvernement aux variations du taux d'escompte et indiquent une diminution hypothétique du taux d'escompte de 100 points de pourcentage qui entraîne une augmentation de 31,6 milliards de dollars des obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'une augmentation de 23,5 milliards de dollars des autres prestations futures à verser^{14, 15}. De 2013-2014 à 2014-2015, le taux d'escompte du gouvernement sur les prestations de retraite constituées et non capitalisées a diminué, passant de 4,6 à 4,2 %¹⁶.

3. Dépenses réparties par grands secteurs

Le cadre pangouvernemental du gouvernement répartit les dépenses fédérales entre les quatre grands secteurs que voici (figure 3-1) :

- Affaires économiques
- Affaires sociales
- Affaires internationales
- Affaires gouvernementales

Documents budgétaires

Les documents budgétaires du gouvernement sont le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C).

Aux quatre secteurs de dépenses correspondent 16 « secteurs de résultats » définissant les grands objectifs à atteindre. Les dépenses du gouvernement sont toutes incluses dans le cadre pangouvernemental.

Au terme des six premiers mois de l'exercice 2015-2016 (avril à septembre 2015 inclusivement), on constate un certain écart entre les dépenses prévues, établies dans les documents budgétaires du gouvernement, et les dépenses réelles (figure 3-1).

Figure 3-1 Dépenses de l'ensemble du gouvernement

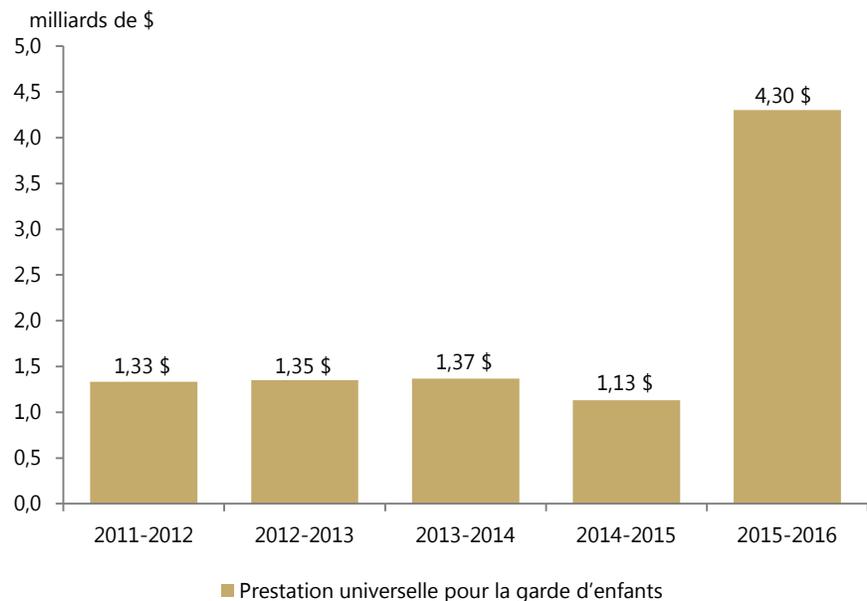
Catégories thématiques de dépenses	Dépenses après six mois en millions de dollars	Dépenses après six mois changement en pourcentage	Changement dans les changement en pourcentage
Affaires économiques	89 989 \$	3,5%	3,5%
Une croissance économique forte	50 300 \$	1,8%	3,3%
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	25 724 \$	5,1%	4,4%
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	12 898 \$	7,4%	1,6%
Un environnement propre et sain	828 \$	1,8%	-9,7%
Un marché équitable et sécurisé	239 \$	-1,2%	1,2%
Affaires sociales	22 905 \$	16,3%	-0,9%
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	7 699 \$	77,0%	-1,0%
Un Canada sécuritaire et sécurisé	11 092 \$	-1,2%	0,4%
Des Canadiens en santé	3 097 \$	0,9%	-1,5%
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	1 018 \$	-2,9%	-0,4%
Affaires internationales	2 585 \$	20,3%	-7,1%
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	1 136 \$	26,0%	2,7%
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	1 353 \$	9,0%	-12,6%
Un Canada prospère grâce au commerce international	94 \$	2721,3%	-78,0%
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	3 \$	-2,0%	0,2%
Affaires gouvernementales	9 014 \$	-2,7%	-4,1%
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	7 962 \$	-3,3%	-5,3%
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens	722 \$	3,9%	12,3%
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	330 \$	-0,8%	3,0%
Le rajustement salarial (Note 1)	4 \$		
Suspens (Note 2)	196 \$		
Gouvernement du Canada	124 694 \$	4,8%	1,6%

Source : Directeur parlementaire du budget.

Notes : 1. Le rajustement salarial est la charge associée à l'instauration d'un système d'administration de la « paye en arrérages » en 2014-2015. 2. Les montants en suspens demeurent non classifiés jusqu'à la fin de l'exercice.

Les dépenses dans les **affaires sociales** sont en hausse de 16,3 % après six mois, et les dépenses de fin d'année devraient être stables, augmentant d'à peine 0,9 %. Cette augmentation est presque entièrement attribuable à la bonification de la PUGE, versée en juillet 2015. Les prestations bonifiées ont entraîné des dépenses accrues de 3,2 milliards de dollars au chapitre d'*une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale* pendant le premier semestre n de l'exercice (figure 3-2). Précédemment, le DPB avait projeté un coût financier de 6,7 milliards de dollars pour le versement de la PUGE bonifiée pendant une année complète¹⁷.

Figure 3-2 Dépenses au titre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, six premiers mois



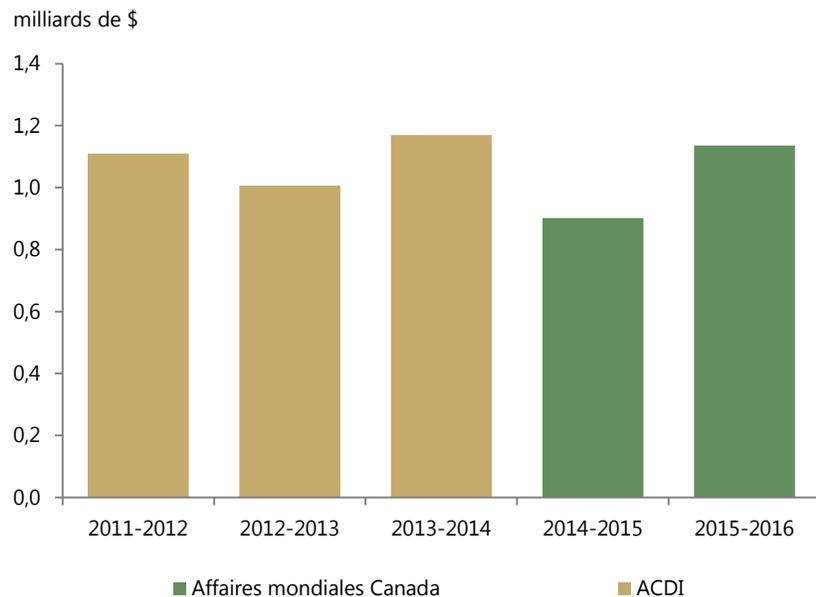
Source : Directeur parlementaire du budget.

Les dépenses budgétées plus élevées pour le volet *Un gouvernement fédéral transparent, fiable et responsable* des **affaires gouvernementales** ont presque toutes été engagées pour le directeur général des élections. Le budget des dépenses prévoyait un montant additionnel de 301 millions de dollars, soit un total de 364 millions de dollars, pour faciliter les opérations électorales, stimuler la participation de l'électorat et régler les activités. En septembre 2015, 90 millions de dollars avaient été dépensés. Une partie des autres fonds a été affectée comme transferts pour le remboursement partiel des dépenses électorales des candidats admissibles¹⁸, c'est-à-dire les candidats qui satisfont à certaines exigences de vérification et les candidats, ou le parti de ceux-ci, qui ont obtenu suffisamment de voix¹⁹.

En ce qui concerne les **Affaires internationales**, il existe diverses explications aux écarts de dépenses considérables. Dans l'ensemble, les autorisations totales ont diminué de 7,1 %, mais les dépenses ont augmenté de plus de

20 %. Au chapitre des dépenses pour la *réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable*, elles sont en hausse de 26 % depuis le début de l'exercice malgré une légère augmentation des autorisations totales. Avant 2014-2015, cette rubrique regroupait les programmes gouvernementaux administrés presque entièrement par l'Agence canadienne de développement international. Cette agence a été fusionnée à Affaires mondiales Canada, et 2014-2015 représente la première année où les opérations sont rationalisées (figure 3-3). Les rapports financiers trimestriels d'Affaires mondiales Canada indiquent qu'en 2014-2015, les subventions et les contributions ont diminué de près de 300 millions de dollars au cours des six premiers mois en raison de la baisse des paiements, des différences de calendrier pour les paiements et de la temporisation d'accords. Cette diminution a été contrebalancée au cours du présent exercice avec l'augmentation des subventions et des contributions (293 millions de dollars) en raison du moment où les paiements ont été faits à la Banque mondiale et au Programme des Nations Unies pour le développement²⁰.

Figure 3-3 Dépenses au chapitre de la *réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable*



Source : Directeur parlementaire du budget.

Les dépenses au chapitre d'un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international se sont accrues de 9,0 % malgré la diminution des autorisations de 12,6 %. Le principal changement dans ce domaine touche le programme Opérations de soutien et de combat de la Défense du ministère de la Défense nationale, pour lequel les dépenses sont en hausse de 106 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier, une

augmentation de 23 %. Ce programme « vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée²¹ ».

Enfin, la variation dans les dépenses engagées au titre d'*Un Canada prospère grâce au commerce mondial* résulte de la vente, en 2014-2015, d'avions qui faisaient partie du portefeuille d'Exportation et développement Canada et étaient financés par le Compte du Canada. Cette vente a été créditée au programme de commerce international d'Affaires mondiales Canada²².

Références

Banque du Canada, 2 décembre 2015, *Communiqué : La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à ½ %*, extrait de : <http://www.banqueducanada.ca/2015/12/fad-communique-2015-12-02/>.

Agence du revenu du Canada, 2015, *La prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)*, extrait de : <http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/uccb-puge/menu-fra.html>.

CTV News, 4 janvier 2016, *Slumping loonie could add 3.5b to cost of Windsor Detroit bridge: documents*, extrait de : <http://www.ctvnews.ca/mobile/canada/slumping-loonie-could-add-3-5b-to-cost-of-windsor-detroit-bridge-documents-1.2723027>.

Ministère des Finances, 2015, *La revue financière – Septembre 2015*, extrait de : <http://www.fin.gc.ca/fiscmon-revfin/2015-09-fra.asp>.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. 1996, ch. 23, extrait de : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.6/>.

Élections Canada, juillet 2015, *Manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels*, « Chapitre 5 : La clôture de la campagne du candidat », extrait de : <http://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=can/man/ec20155&document=p5&lang=f>.

Affaires mondiales Canada, 2014, *Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014*, extrait de : http://www.international.gc.ca/finance/qfr-rft/qfr-rft_2014-2015_q2.aspx?lang=fra.

Affaires mondiales Canada, 2015, *Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada – Rapport financier trimestriel pour la période terminée le 30 septembre 2015*, extrait de : http://www.international.gc.ca/finance/qfr-rft/qfr-rft_2015-2016_q2.aspx?lang=fra.

Défense nationale et les Forces armées canadiennes, 2015, *Défense nationale et les Forces armées canadiennes – Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*, extrait de : <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2015-analyse-programmes-resultat-strategique.page#p1>.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2015, *Paye en arrérages – questions et réponses*, extrait de : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/pay-centre-pay/arr-questions-fra.html>.

Directeur parlementaire du budget, mars 2015, *Les dépenses fédérales au titre de la garde d'enfants et leurs bénéficiaires*, extrait de : http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/files/Child_Care_FR.pdf.

Directeur parlementaire du budget, mai 2015, *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2015-2016*, extrait de : http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/files/SuppsA_2015-16_FR.pdf.

Directeur parlementaire du budget, novembre 2015a, *Pourquoi le gouvernement n'utilise-t-il pas tous les crédits approuvés, et pourquoi s'agit-il d'une question importante?*, extrait de : http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2015/Lapse%202015/Lapse_Analysis_FR.pdf.

Directeur parlementaire du budget, novembre 2015b, *Perspectives économiques et financières : Novembre 2015*, extrait de : http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2015/EFO%202015/EFO_2015_FR.pdf

Notes

- 1 Les dépenses engagées pour les six premiers mois de 2014-2015 s'établissaient auparavant à 118,1 milliards de dollars selon l'ancienne méthode utilisée par le DPB. Suivant la nouvelle méthode, elles se situent à 118,2 milliards de dollars.
- 2 En avril 2014, le gouvernement a modifié le système d'administration de la paye de façon que les employés soient rémunérés en fonction d'un système de « paye en arrérages » par opposition au système « actuel ». La modification administrative a coûté au gouvernement quelque 700 millions de dollars qui seront récupérés à mesure que les employés prennent leur retraite ou quittent la fonction publique. Le DPB préfère examiner les dépenses gouvernementales sans tenir compte de cette charge ponctuelle et il l'exclut des totaux indiqués. Si l'on tient compte de cette charge ponctuelle, les dépenses globales engagées depuis l'exercice précédent s'établissent à 4,8 %.
- 3 Les dépenses de programme directes englobent aussi certains montants en suspens, lesquels représentent les montants pour lesquels la comptabilisation au moment de l'inscription au journal n'est pas claire. Ces montants sont redistribués en fin d'exercice, avant la publication des Comptes publics.
- 4 Voir Directeur parlementaire du budget, mars 2015.
- 5 Voir Directeur parlementaire du budget, mai 2015.
- 6 Voir Directeur parlementaire du budget, novembre 2015a.
- 7 Voir CTV News, 4 janvier 2016.
- 8 Voir CTV News, 4 janvier 2016.
- 9 Voir Comptes publics du Canada 2015, vol. 1, section 6, tableau 6.8, extrait de : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/2015/vol1/s6/index-fra.html>.
- 10 Voir Banque du Canada, 2 décembre 2015.
- 11 Voir Directeur parlementaire du budget, novembre 2015b.
- 12 Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, communiqué : <http://www.federalreserve.gov/newsevents/press/monetary/20151216a.htm>.
- 13 Les taux d'escompte appliqués aux obligations au titre des prestations constituées sont fonction des taux profilés attendus du rendement des fonds investis pour les prestations de pension capitalisées, et en tant que moyenne pondérée des taux profilés des obligations à long terme du gouvernement, dans le cas des prestations de pension non capitalisées.
- 14 Voir Comptes publics du Canada 2015, vol. 1, section 2, p. 2.26, extrait de : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/2015/vol1/intro-fra.html>.

- 15 L'année précédente, entre 2013-2014 et 2014-2015, les taux d'escompte ont chuté de 10 points de pourcentage pour les régimes de retraite capitalisés, de 40 points de pourcentage pour les régimes sans capitalisation et de 110 points de pourcentage pour d'autres régimes de prestations futures.
- 16 Voir Comptes publics du Canada 2015, vol. 1, section 2 vii (Hypothèses actuarielles), extrait de : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/2015/vol1/s2/efc-cfs-fra.html#b5>.
- 17 Voir Directeur parlementaire du budget, mars 2015.
- 18 Le budget principal des dépenses de 2015-2016 prévoyait un montant additionnel de 59,7 millions de dollars en transferts comparativement à l'année précédente.
- 19 Voir Élections Canada, juillet 2015.
- 20 Voir Affaires mondiales Canada, 2014 et 2015.
- 21 Voir Défense nationale et les Forces armées canadiennes, 2015.
- 22 Rapport financier trimestriel d'EDC au 30 septembre 2014, extrait de : <http://www.edc.ca/FR/About-Us/Corporate-Reports/Documents/quarterly-financial-report-q3-2014.pdf>.